



Nalova Lyonga, ministre des Enseignements Secondaires, nie toute responsabilité dans la collecte d'une somme de 3500 FCFA pour l'organisation des examens simulés régionaux.

« Mme Nalova Lyonga «informe toute la communauté éducative nationale... qu'elle n'a jamais autorisé la collecte d'une somme de 3500 FCFA par candidat pour l'organisation des examens simulés régionaux du GCE (équivalent de l'Office du BAC dans le sous-système anglophone) de l'année scolaire 2019/2020», lit-on dans le communiqué.

L'intégralité du communiqué